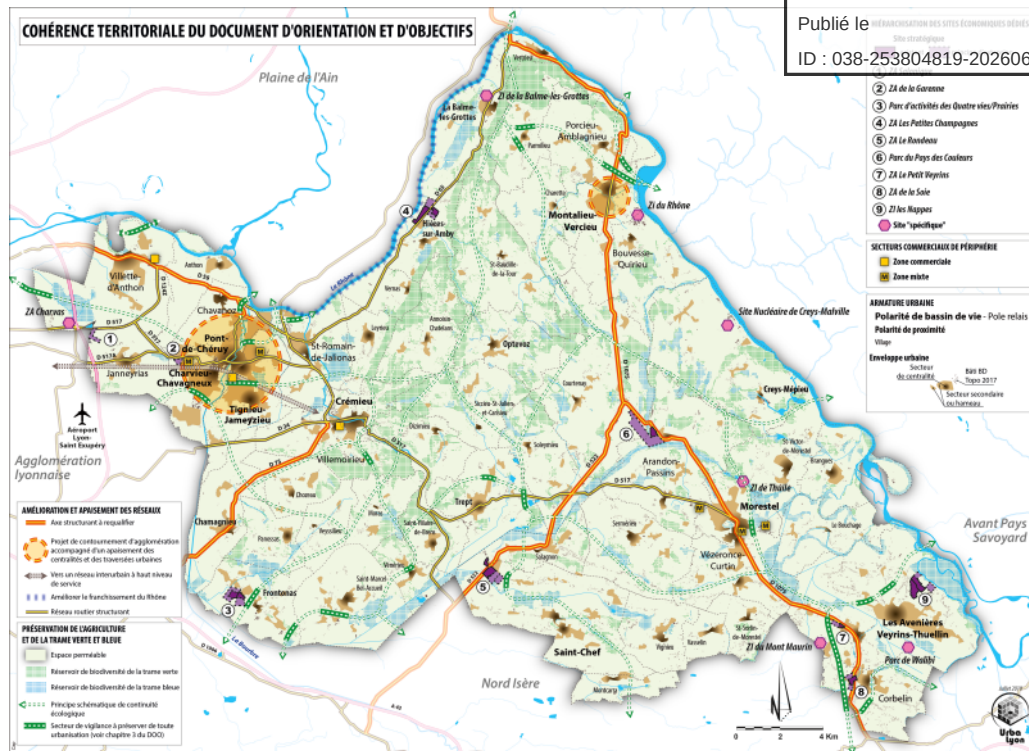




Rapport d'activité 2025



Le Conseil syndical du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Le conseil syndical est composé de 54 délégués, 15 pour la LYSED, 39 pour les Balcons du Dauphiné.

M. Aurélien BLANC assure la présidence du Syndicat.

Mesdames BOITEUX Myriam, ROUBA-LOPRETTE Nathalie, Messieurs MURILLON Régis, GIROUD Christian, CERVERA Frédéric, DROGOZ Alexandre, CARRIER SALVADOR REDON Bernard, DAVRIEUX Roger, EMERAUD David, LAURENT Philippe, SBAFFE Jean-Louis sont Vice-Présidents

Le Bureau est constitué du Président et des Vice-Présidents.

Administration

L'année 2025 a permis de revoir les contrats d'assurance du Syndicat et de renégocier les garanties proposée par l'assureur du Symbord (Groupama). Les nouveaux contrats ont permis des économies de l'ordre de 30 % en ajustant les garanties aux besoins réels.

Par ailleurs, avec l'arrivée de la fibre et la fermeture programmée du réseau ADSL a conduit à un changement de fournisseur pour les télécommunications du Symbord, ainsi que des économies globales sur cette prestation.

Enfin, la Préfecture de l'Isère a transmis au Symbord l'arrêté entérinant la modification statutaire du 24 juin 2024.

Fonctionnement du SYMBORD

Budget

En 2025, le budget primitif a été voté en équilibre à hauteur de 333 666,99 € en fonctionnement et de 288 373,79 € en investissement.

Administration

En 2025, le SYMBORD employait deux agents :

- David PAGNIER, Directeur, Chef de projet SCot à temps plein
- Frédérique CARY, Assistante administrative à mi-temps (a quitté ses fonctions fin aout 2025)

Conseils syndicaux en 2025

En 2024, le Conseil syndical s'est réuni à 2 reprises. Deux séances ont dû être reportées faute de quorum.

Bureaux syndicaux en 2025

En 2025, le Bureau syndical s'est réuni physiquement à six reprises et a été consulté sept fois par voie dématérialisée (y compris CDPENAF).

Le syndicat a émis :

- 9 avis sur des dossiers soumis à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
- 14 avis sur des projets de documents d'urbanisme (élaboration, révision, modification)
- 1 Avis sur le projet de révision du SCot du SEPAL
- 1 Avis sur un projet de plus de 5 000 m² de Surface plancher
- 1 Avis sur un SAGE

Mise en oeuvre du SCoT

Accompagnement des communes

Dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT, le Symbord accompagne les communes dans leurs procédures d'élaboration et d'évolution de leurs documents d'urbanisme. Cet accompagnement prend deux formes :

- Un accompagnement prévu par les dispositions du Code de l'urbanisme au titre de Personne Publique Associée (PPA)
- Un accompagnement à la demande des communes sur des aspects techniques de l'élaboration du PLU.
- Des questions sur le PLU de la commune et tout autre sujet relatif à ce dernier.

En 2025, le Symbord a participé à 43 réunions d'accompagnement des communes dans l'élaboration de leur PLU.

Les communes accompagnées ont été :

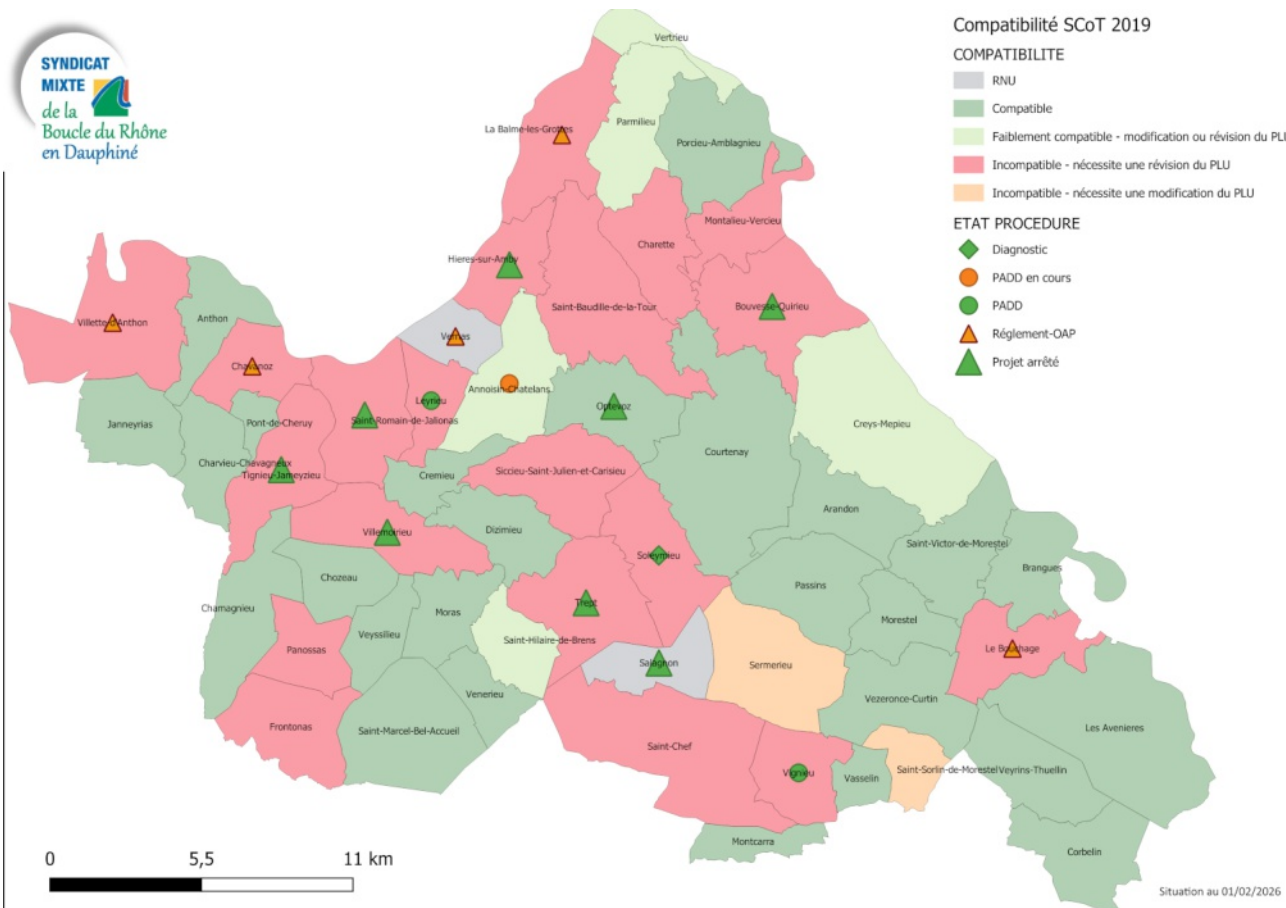
- Annoisins-Chatelans
- Anthon
- Bouvesse-Quirieu
- Charette
- Chavanoz
- Corbelin
- Hières-sur-Amby

- La Balme-Les-Grotes
- Le Bouchage
- Optevoz
- St-Romain de Jalionnas
- St-Victor de Morestel
- Salagnon
- Soleymieu
- Tignieu-Jamezieu
- Trept
- Vasselin
- Vignieu
- Villemoirieu
- Villette d'Anthon

Par ailleurs, le Symbord a participé à 11 réunions en commune sur des sujets autres que l'élaboration des PLU ou leur évolution.

Sept réunions supplémentaires ont porté sur des projets d'aménagements dans les communes.

Enfin, des échanges avec les partenaires du SCoT (État, EPCI, Lo Parvi...), relatifs aux projets et documents d'urbanismes des communes ont donné lieu à 6 réunions au cours de l'année 2025.



Grands Projets

Le SYMBORD participe à de nombreux groupe de travail relatifs aux grands projets qui impacte son périmètre.

Il participe au Comité régional stratégique des nouveaux EPR2 du Bugey ainsi qu'à différents groupes techniques relatifs à ce projet. Le Président et le Directeur ont participé à 12 réunions relatives aux EPR2 en 2025.

Le Symbord a également participé à deux réunion relative au projet Lyon-Turin.

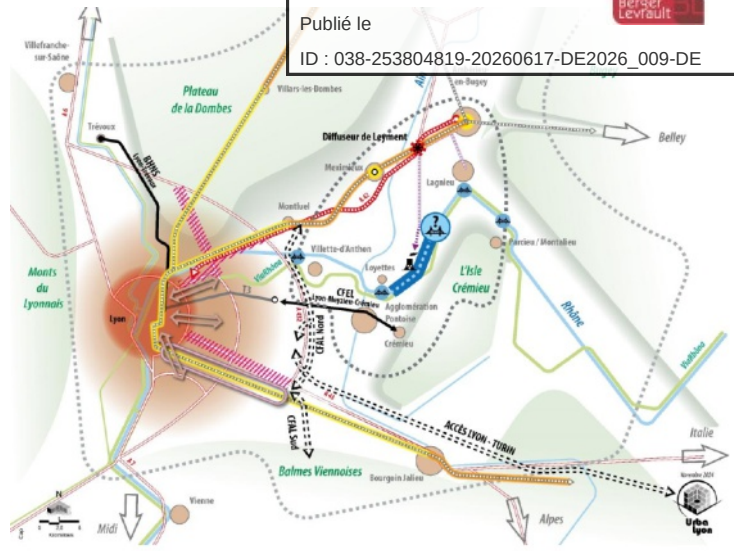
Il a également participé à plusieurs réunions visant à accompagner des acteurs économiques locaux dans leurs projets, tel que la nouvelle usine Biomérieu à La Balme-les-Grottes ou un projet toujours en cours de MTB à St Chef.

Enfin, il était représenté lors des COP Régionale et Départementale organisées en 2025.

Partenaires : Intercommunalités

Le Symbord était présent lors des réunions organisées par les intercommunalités membres à l'occasion du Comité de pilotage du PCAET de la Lysed, du Comité des partenaires Mobilité et du contrat Eau et Climat des Balcons du Dauphiné.

Tous les mois, le Directeur de la Lysed, le DGA Aménagement des Balcons du Dauphiné et le Directeur du SCoT font un point sur les dossiers en cours afin de partager leurs informations et coordonner l'action des collectivités.



Franchissement du Rhône

Après une première réunion organisée par les Départements de l'Ain et de l'Isère fin 2023, l'avancement des études engagées autour du/des franchissement-s du Rhône a été présenté aux élus le 14 janvier 2025.

Différents scénarios ont été présentés, ainsi que les aménagements nécessaires sur les voies départementales.

Une nouvelle réunion était prévue début 2026.

Étude mobilité

Dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT, une étude a été engagée en 2023, avec l'agence d'urbanisme, autour des problématiques de mobilité dans l'Ouest du périmètre du SCoT du SYMBORD. Le diagnostic a été présenté au Conseil syndical le 1er février 2024.

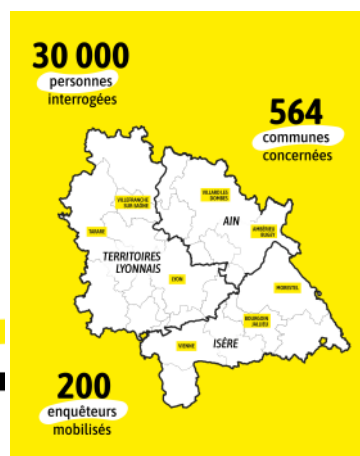
Suite à cette présentation, il a été décidé de réorienter cette étude autour des enjeux du CFEL. Toutefois, suite aux éléments transmis par la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur le projet de CFEL, il a été décidé de suspendre cette étude en l'état.

Enquête Mobilité EMC2

Le Symbord participe au financement de l'étude mobilité EMC2 lancée par le SYTRAL Mobilité, comme les Balcons du Dauphiné. La Lysed n'étant pas Autorité Organisatrice de Mobilités, c'est la Région qui se substitue à sa participation.

L'enquête a commencé dans l'ensemble du périmètre d'étude. Les premiers résultats sont attendus dans le courant de l'année 2026.

Ils permettront de mieux connaître les habitudes de déplacements des habitants du périmètre du SCoT.





InterSCoT

Le Symbord est membre de l'InterSCoT de l'Amelyse qui rassemble 12 SCoT de l'Agglomération lyonnaise afin de partager leurs problématiques et leurs expériences.

L'interSCoT permet de mener des réflexions communes autour de sujets et enjeux partagés à l'échelle de ce périmètre.

M. BLANC, Président, a participé à la réunion des Présidents qui s'est tenue le 11 avril 2025, au cours de laquelle ont été présentés les travaux de l'InterSCoT sur les activités tertiaires et la logistique.

Par ailleurs, le Directeur du Symbord a participé à 10 comités techniques en 2024 ainsi qu'à 6 Groupes techniques relatifs aux études et analyses menées en commun à l'échelle de l'InterSCoT, sur la logistique, l'immobilier tertiaire ou les énergies renouvelables...

Le programme de travail avec l'agence d'urbanisme 2026 a également été abordé lors de ces réunions.

SCoT voisins

Le Symbord est Pers... ration et de la révision des SCoT limitrophes à son périmètre.

En 2025, il a été invité à des réunions de présentations des travaux d'avancement de la révision du SCoT du SEPAL, du SCoT Bucopa et du SCoT Nord Isère.

Suite à l'initiative des élus du Symbord, en 2024, d'organiser une réunion d'échange spécifique avec les élus du SCoT Bucopa autour des problématiques communes relatives à la réalisation des nouveaux EPR du Bugey et du franchissement du Rhône, une nouvelle réunion a été organisée le 07 mai 2025 à Villemoirieu.

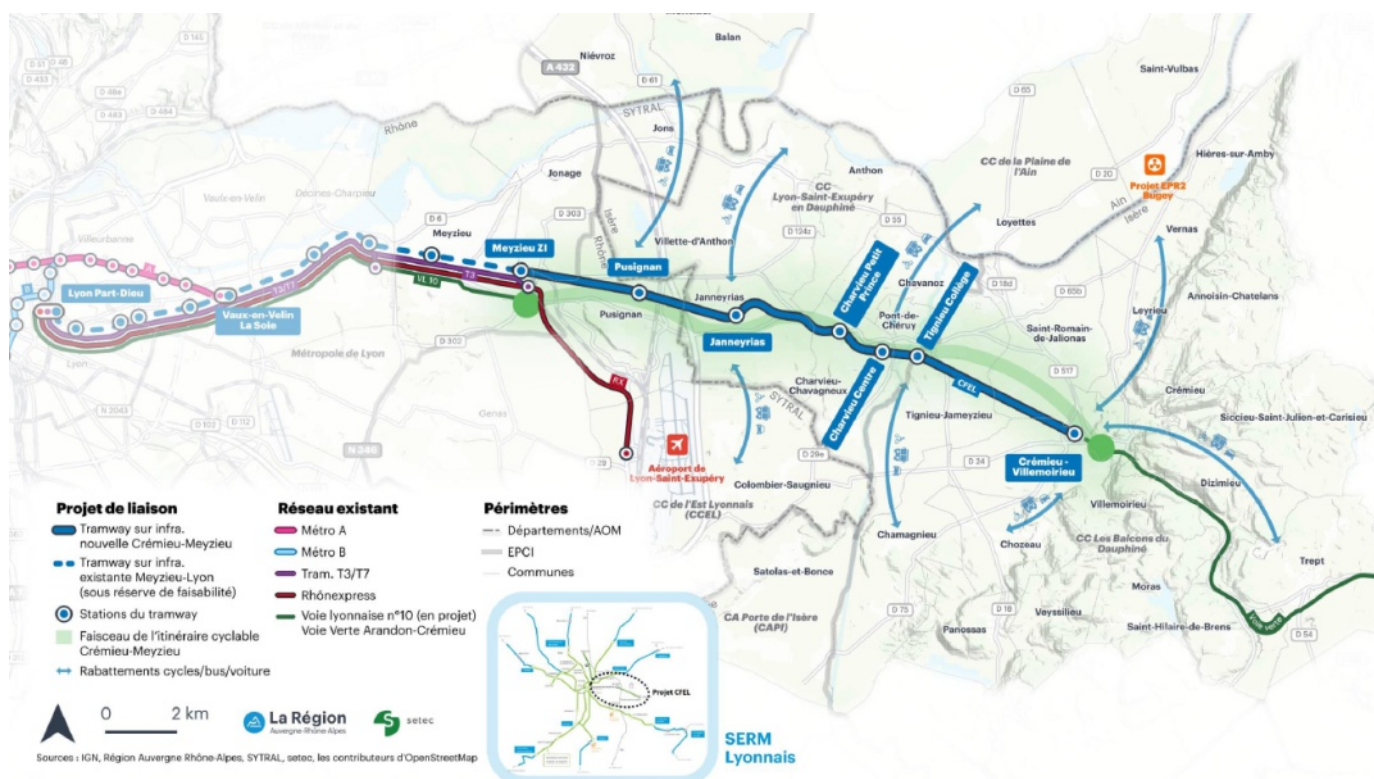
Une nouvelle réunion est programmée en 2026.



CFEL - TramTrain Lyon-Crémieu par Mézieu

Les études et travaux en vue de la réalisation du projet de TramTrain entre Mézieu et Crémieu se sont poursuivis en 2025 avec 25 réunions et entretiens sur l'avancement des études techniques, l'implantation des gares et de leur aménagements.

Une large concertation avec le public a conclu l'année 2025 autour de cette infrastructure. Une mise en service est envisagée en 2032.



Formations - Accueil de stagiaires

En 2025, le Symbord a accueilli Maxence Poulet, étudiant en première année de Master Gestion des territoires et développement local de l'Université Lumière de Lyon 2, afin de travailler sur les Secteurs d'Implantation Périphérique définis par le SCoT dans le cadre de son volet Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC).

Ce travail a permis de travailler sur les périmètres de ces secteurs et de réaliser un inventaire exhaustif des activités présentes au sein de ces secteurs et d'en proposer une classification.

Chacune des activités présente a également été répertoriée en fonction de son type d'activité, ainsi qu'au regard des catégories commerciales retenues par le DAAC du SCoT du Symbord.

Le mémoire fait également un point sur les risques qui pèsent sur ces activités.

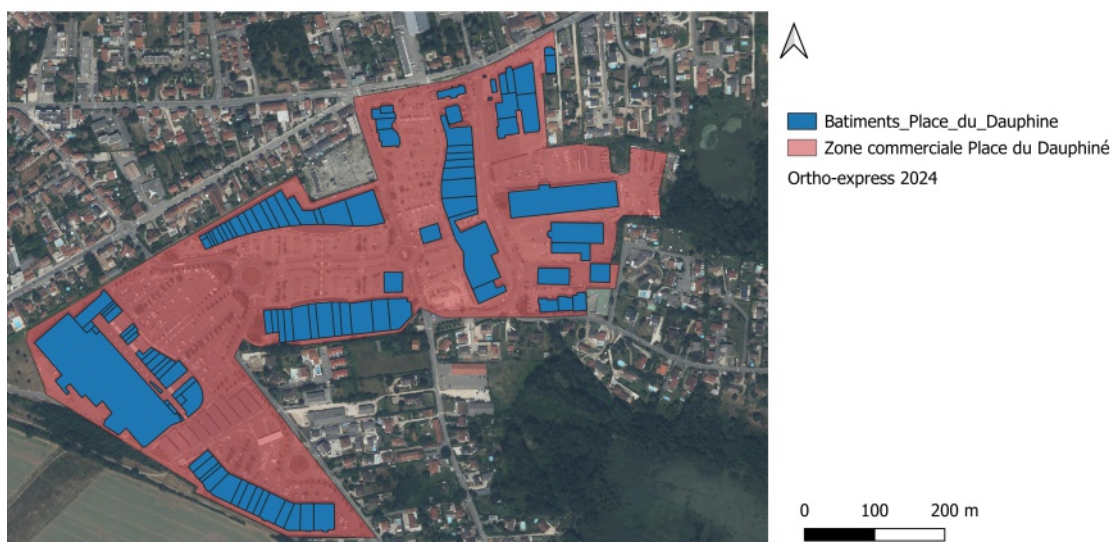
Il a été présenté au Bureau du SCoT de juin 2025 et soutenu auprès de l'Université en septembre.

Commerce

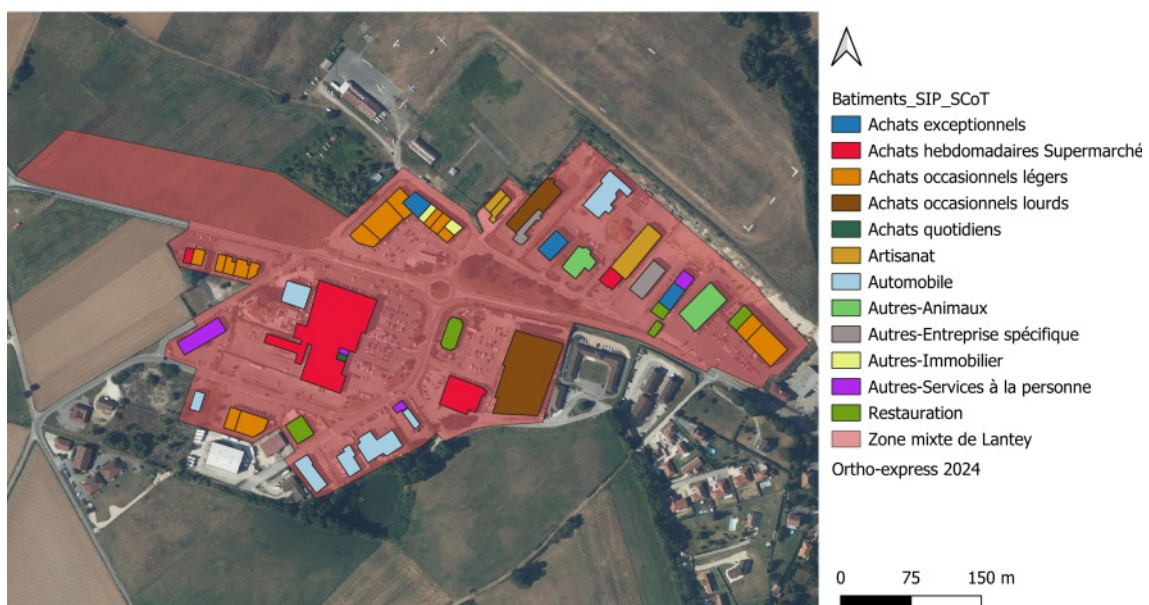
En dehors des avis émis par le Symbord sur les dossiers présentés en Commission Départementale d'Aménagement Commercial, des réunions d'échange ont eu lieu avec des représentants des groupes Immo-Mousquetaire, CAPFIMO et d'autres porteurs de projets commerciaux pour parler de leurs projets sur le périmètre du SCoT.

Le Symbord était également présent à la séance plénière de la CDAC de l'Isère.

Délimitation de la zone commerciale Place du Dauphiné



Plan détaillé de la zone mixte de Lantey



Actions de l'État

La DDT de l'Isère anime deux groupes de travail relatifs à la sobriété foncière et aux outils de sa mise en œuvre. Les formations organisées par le Symbord à destination des élus ont été citées en exemple à l'occasion de ces groupes de travail.

En 2025, le Symbord a participé aux réunions organisées dans le cadre de ces groupes de travail.

Par ailleurs, les services du Symbord échangent régulièrement avec les services de l'Etat en Isère sur le suivi des documents d'urbanisme et les sujets d'aménagement du territoire dans le périmètre du SCoT.

Photovoltaïque

En 2024, les services ont donné par les élus sur le Document Cadre de la Chambre d'Agriculture en matière de photovoltaïque. Ils ont également reçu des porteurs de projets photovoltaïques sur le territoire, venus présenter leurs projets, échangé avec les élus des communes sur des projets en cours, et avec les services de l'Etat qui instruisent ces projets.

A la demande du Président, une note a été produite afin d'éclairer les élus sur les modalités d'expression de leur avis sur ces projets.

Bilan du SCoT

Le SCoT doit faire l'objet, tous les 6 ans, d'un bilan de son application. Cette disposition est prévue à l'article L.143-28 du Code de l'urbanisme.

Au cours de l'année 2025, l'agence d'urbanisme de Lyon a accompagné le Symbord pour établir le bilan du SCoT, dans le cadre du programme de travail partenarial.

Sur le premier pilier du SCoT « Un développement économique créateur d'emplois et de richesses », les données relatives à 7 des orientations sont conformes aux objectifs du SCoT, 5 sont proches de l'objectif et une seule, le ratio emplois/actif n'est pas conforme aux orientations du SCoT.

Sur le 2e pilier « Un développement résidentiel de qualité », les données de 6 orientations sont conformes aux objectifs du SCoT, 2 sont proches de l'objectif, seule la production de logement aidée reste non conforme aux objectifs.

Sur le 3e pilier, « Préserver les ressources naturelles et agricoles », les données relatives à 7 orientations du SCoT sont conformes aux orientations du SCoT et 6 sont proches de ces objectifs.

Enfin, sur le volet « Mobilités », les données relatives aux objectifs du SCoT montrent 1 orientation conforme aux objectifs, 4 proches des objectifs, et une seule, relative aux mobilités alternatives à l'automobile, non conforme aux objectifs du SCoT.

Le rapport complet est disponible sur le site internet du Symbord : www.symbord.fr

Ce bilan a été présenté et adopté par les membres du Conseil syndical le 24 septembre 2025.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L.143-29 du code de l'urbanisme, les membres du

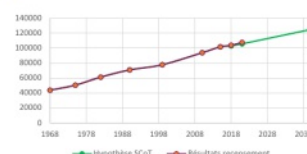
Conseil syndical ont décidé de maintenir en vigueur les dispositions du SCoT adoptées le 05 octobre 2019, modifiées le 30 novembre 2023.



La trajectoire démographique et les besoins en logements



Un cap démographique relativement cohérent avec les objectifs du SCoT
+ 4 680 habitants entre 2015 et 2021 (+0,9% par an)



Objectif à horizon 2040 :
+ 23 000 habitants
Population en 2018 : 103 000 habitants
Projection 2040 : 126 000 habitants (+0,9%/an)



Une production neuve de logements qui suit les objectifs du SCoT
+ 3 100 logements commencés depuis 2018 (517/an en moyenne) > 22 % des objectifs

Objectif à horizon 2040 :
+ 14 000 logements

Envoyé en préfecture le 23/06/2026

Reçu en préfecture le 23/06/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 038-253804819-20260617-DE2026_009-DE



Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

285 Cour Baron Raverat

38460 Crémieu

www.symbord.fr